

DIRECTIONCOMMUNICATION EXTERNE

Strasbourg, le 29 mars 2016

Communiqué de presse

Insee Analyses Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine N°6 - mars 2016

Un tissu productif régional toujours spécialisé dans l'industrie

Fin 2013, la région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine compte 2 122 400 emplois salariés ou non, soit 8 % de l'emploi total métropolitain.

En une décennie, l'appareil productif de l'ACAL a perdu 51 300 emplois (- 0,3 % par an contre + 0,4 % en moyenne métropolitaine), en lien avec le recul de l'industrie où 95 400 postes ont été supprimés sur cette période (- 2,7 % par an contre - 1,8 % au niveau national). Dans le même temps, le dynamisme de l'emploi salarié agricole (+ 5,2 % par an) ne suffit pas à compenser le recul de l'emploi non salarié : au total, l'agriculture a perdu 5 600 emplois (- 1,0 % par an contre - 1,8 % au niveau national).

Néanmoins, comparées à la France métropolitaine, l'industrie et l'agriculture en ACAL pèsent plus dans l'appareil productif régional. Elles regroupent tous les secteurs de spécialisation de la région.

La fabrication d'équipements et de machines (51 400 salariés) est le secteur le plus spécifique de l'ACAL : son poids dans l'emploi salarié régional est 1,6 fois plus important que dans le reste de la France métropolitaine. Les dix plus gros établissements de la région emploient 23 % de ces salariés, les huit premiers se trouvant sur le territoire alsacien.

La fabrication d'autres produits industriels (161 300 salariés) constitue le deuxième secteur de spécialisation de la région. Dans ce secteur, notamment, la métallurgie et fabrication d'autres produits métalliques (53 600 salariés) est 1,9 fois plus importante dans la région qu'ailleurs en métropole ; cette activité est particulièrement ancrée en Champagne-Ardenne et en Lorraine, en lien avec la filière automobile et la sidérurgie.

La région ACAL est également plus orientée qu'ailleurs vers les industries agroalimentaires (IAA, 56 100 salariés), favorisées par la spécificité agricole locale (25 400 salariés); l'emploi salarié dans ces deux secteurs pèse 1,3 fois plus dans la région que dans le reste de la France métropolitaine. Les IAA se caractérisent par une activité de fabrication de boissons sensiblement plus importante qu'ailleurs (19 % des salariés du secteur, contre 7 % au niveau national), en lien notamment avec la spécialisation régionale dans la culture de la vigne (9 600 salariés dont 83 % en Champagne-Ardenne).

Les spécificités industrielles et agricoles de l'appareil productif de l'ACAL s'accompagnent en contrepartie d'un moindre développement de ses activités tertiaires (75 % de l'emploi total régional contre 79 % en métropole), en particulier des activités à forte valorisation : information et communication, services aux entreprises, activités financières et d'assurance.

Publiable le 30 mars 2016 à 5h00

| Contacts presse | | |
|--------------------------|--|----------------------------|
| Strasbourg | Reims | Nancy |
| Véronique Heili | Catherine Durand | Brigitte Militzer |
| 2 03 88 52 40 77 | 2 03 26 48 66 60 | 2 03 83 91 85 19 |
| veronique.heili@insee.fr | <u>dr51-communication-externe@insee.fr</u> | brigitte.militzer@insee.fr |

Nos publications sont consultables sur le site : http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=collections-regionales/acal/publications.htm

Cité administrative Gaujot - 14 rue du Maréchal Juin - CS 50016 - 67084 STRASBOURG CEDEX - FRANCE - www.insee.fr
Tél.: 03 88 52 40 40 - Fax: 03 88 52 40 48 - N° SIRET: 176 702 702 00018 - Code APE: 84.11Z - Service Insee Contact: 09 72 72 4000 - (tarification "appel local")